

Commissariat Général
à l'Éducation Générale et
aux Sports.

II, rue Scribe

Direction de l'Éducation
Générale et Sportive.

PARIS, le 5 Février 1941.

Le Commissaire Général à l'Éducation Générale
et aux Sports

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Besançon

Par sa circulaire du 16 Novembre 1940, M. le Secrétaire d'État à l'Instruction Publique vous a dit l'intérêt tout particulier qu'il attache à recruter parmi les membres de l'Enseignement, des Inspecteurs à l'Éducation Générale et aux Sports. Il vous a demandé de lui transmettre la liste des candidatures à ces emplois du personnel de votre académie.

Je vous remercie très vivement de m'avoir donné votre avis sur la valeur de chacun des candidats. Un certain nombre d'entre eux vont être convoqués pour suivre un stage d'information. Ce stage leur permettra de mesurer la nature et l'importance des fonctions dévolues aux Inspecteurs de l'Éducation Générale et des Sports aussi bien dans le cadre régional que dans le cadre départemental. Au surplus, les chefs de service du Commissariat Général prendront contact direct avec les candidats convoqués.

D'autres stages seront organisés par la suite. C'est en me basant à la fois sur vos propositions et sur le résultat de ces séances d'information, que je désignerai, parmi les candidats provenant de l'enseignement, ceux qui seront appelés à exercer les fonctions d'Inspecteur principal, départemental ou adjoint de l'Éducation générale et des Sports.

Leur nomination, prononcée à titre provisoire et pour une durée de six mois, ne deviendra définitive qu'à la suite des résultats obtenus dans les zones qui leur seront attribuées. Je vous serais obligé, dès aujourd'hui, de vouloir bien remercier tous ceux qui ont offert leur concours à l'œuvre entreprise dans l'intérêt de la Jeunesse et du Pays. J'attache le plus grand prix à votre concours personnel en faveur de nos efforts, à leur collaboration.

En le Commissaire Général et par autorisation

le Directeur délégué :
signé à l'illisible.

Copie transmise à titre de notification à Monsieur le Proviseur
du lycée Victor-Hugo à BESANÇON

Besançon, le 10 Février 1941
L'Inspecteur d'Académie,

Le Recteur
Mout